

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Band:</b>	5 (1856-1858)
<b>Heft:</b>	39
 <b>Artikel:</b>	Matière bleue des pansements
<b>Autor:</b>	La Harpe, J. de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-284081">https://doi.org/10.5169/seals-284081</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Maintenant, j'ai dit les choses essentielles sur mes deux appareils. Mais une pensée engendre une autre pensée, et une invention engendre une autre invention. Cependant, dans ce cas, vaut-il la peine de parler d'invention! — Lorsque dans une belle nuit, l'œil contemple le sublime spectacle du firmament, on s'écrie involontairement, que sont toutes les tentatives pour imiter ce mécanisme céleste, et en particulier celles qui essayent de donner à l'aveugle-né une idée de cette voûte de cristal si magnifiquement illuminée. Mon regard humilié tombe alors sur le modeste planétaire..... Néanmoins, tout imparfait qu'il est, il a son utilité, et il vaut réellement la peine de l'étudier et de le compléter en vue de l'enseignement élémentaire.

Lausanne , le 26 avril 1856.

H. HIRZEL.

#### MATIÈRE BLEUE DES PANSEMENTS.

Par M<sup>r</sup> J. Delaharpe, D<sup>r</sup>.

(Séance du 7 mai 1856.)

La matière colorante bleue des suppurations a déjà plus d'une fois exercé la sagacité des médecins et des chimistes. Jusqu'ici leurs recherches n'ont pas été fort heureuses et les résultats auxquels ils sont arrivés n'ont guères été que négatifs; car on ne saurait en affaire d'expérimentation accorder quelque importance à de simples présomptions. Un jour peut-être, lorsque les faits seront plus nombreux et mieux étudiés, nous arriverons à la solution cherchée, en attendant continuons à noter et à observer.

Les suppurations bleues s'observent assez fréquemment à l'hôpital de Lausanne dans le service de chirurgie. Jusqu'ici, il n'a pas été possible de constater des rapports évidents entre la nature du pus, l'espèce des plaies, le mode de pansement et l'apparition de la couleur bleue. Les faits observés dans cet établissement se résument aux suivants :

1<sup>o</sup> La coloration bleue apparaît ordinairement à la même époque, chez plusieurs blessés simultanément. Il n'a pas été possible de trouver dans aucune des influences auxquelles une salle de malades peut être exposée l'explication probable de son apparition. Le nombre des blessés n'étant jamais considérable à l'hôpital de Lausanne, les observations de ce genre ont été faites sur une échelle trop restreinte pour être concluantes.

2<sup>o</sup> Les pansements qui se teignent en bleu sont presque exclusivement ceux que l'on désigne par pansements plats : charpie enduite de cérat et recouverte de compresses sèches. Les pansements avec cataplasmes n'en offrent pas.

3<sup>o</sup> L'époque où la couleur bleue apparaît de préférence est celle où les plaies approchent de leur guérison et où la suppuration, toujours de bonne nature, a sensiblement diminué.

4<sup>o</sup> Les plaies larges résultant d'amputations sont celles qui fournissent le plus souvent la matière bleue.

5<sup>o</sup> Cette matière teint plus ou moins toutes les pièces de l'appareil; elle paraît cependant plus intense autour de la charpie et des compresses qui la touchent, ainsi que sur la périphérie des plumes-seaux.

6<sup>o</sup> L'apparition ou la disparition de la coloration bleue ne coïncide pas avec un changement quelconque favorable ou défavorable dans la marche de la plaie ou la santé du blessé.

A ces observations, qui n'apprennent rien de nouveau, je suis en mesure d'en ajouter quelques-unes qui, autant que je le sais, n'ont été faites nulle part encore. Jusqu'ici on avait cru que la couleur bleue dépendait d'une matière colorante inhérente au pus<sup>1</sup>; les faits que j'ai observés dans mon service à l'hôpital de Lausanne, portent sur des éruptions cutanées qui, pour la plupart, ne *suppu-raient pas*.

Depuis un certain temps, je traite un bon nombre de dartres (*psoriasis*, *eczema*, *impétigo*, *mentagra*, etc.) par des applications d'eau froide. Les malades qui sont soumis à ce traitement couvrent jour et nuit les places d'artreuses de compresses de toile trempées dans l'eau de fontaine. Ces compresses, chez plusieurs d'entre eux, se teignent dans un moment donné, plus ou moins long ou court, en bleu verdâtre fort semblable pour la teinte, à la coloration produite par l'indigo. En faisant usage de la même compresse et de la même eau pendant un certain temps, une nuit par exemple, on obtient une eau fortement colorée en bleu, quoique limpide. La compresse décharge dans l'eau, chaque fois qu'on l'humecte, la matière colorante dont elle se charge durant son séjour sur la plaque d'artreuse. Pendant qu'elles stationnent sur le membre ces compresses sont ordinairement enveloppées par une toile imperméable destinée à préserver le lit d'humidité. Cette circonstance n'a pas d'influence sur la production de la matière bleue, car celle-ci s'étend fort souvent en dehors de la toile et se dépose jusque sur les draps du lit.

Les dartres qui fournissent de l'eau bleue ne le font ni constamment, ni à une époque que l'on puisse prévoir. Généralement elle se recueille lorsque la d'artre approche de sa guérison et qu'elle n'est plus constituée que par des taches rouges sans ulcération de la peau et sans suintement visible de matière séreuse. J'en vis un exemple frappant sur un homme atteint d'*eczema impetiginodes* aux deux mains, et chez lequel l'une des mains, prise plus tôt et moins fortement que l'autre, colora les compresses mouillées au moment où elle était presque guérie. La main gauche encore couverte de petites ulcérations en suppuration, ne colorait pas les linges; la droite qui n'offrait plus que des gerçures superficielles et rouges, les teignit en

<sup>1</sup> MM. Robin et Verdeil, qui ont résumé dans leur traité de chimie anatomique (t. III, p. 492) ce que l'on savait en France sur le sujet qui m'occupe, intitulent le chapitre qui en traite : *Matière colorante des SUPPURATIONS BLEUES.*

bleu vif. Cette main, exposée à l'air, se recouvrit de larges squames minces qui se fendillaient et entre lesquelles suintaient un peu de sérosité gluante.

Je l'ai vue se former une seule fois dans un cas d'eczema très-emflammé et qui fournissait en assez grande abondance une exsudation caséuse formée de détritus épidermiques mêlés de sérosité. Dans tous les autres cas la surface malade, abandonnée à elle-même, ne fournissait point de sérosité, mais seulement des squames minces. Un *impetigo* près de se guérir donna de l'eau bleue pendant un instant. Les *eczema* chroniques sont de toutes les éruptions d'artreuses celles qui en fournissent le plus fréquemment et durant un temps plus long. Je n'en ai jamais observé dans le traitement par l'eau fraîche des mentagres et de la teigne, quoique je termine d'ordinaire la cure de ces affections par ce moyen.

Je n'ai pas fait assez d'observations pour pouvoir déterminer la part que l'âge, le tempérament, la constitution, etc., ont sur la production de l'eau bleue; la plupart des d'artreux traités étaient des vieillards.

Je n'ai point observé de relations entre la marche de la maladie, sa gravité ou sa nature présumée et l'apparition de la couleur bleue; Il en a été de même de l'alimentation, de la saison, des autres médications employées concurremment.

Examinant l'eau bleue ainsi obtenue à diverses reprises, j'ai trouvé :

1<sup>o</sup> Qu'elle renferme un grand nombre de flocons et de linéaments détachés du linge, mais qui ne paraissent avoir aucune influence sur la production du phénomène; car le filtre en les séparant laisse passer l'eau limpide et tout aussi colorée qu'auparavant.

2<sup>o</sup> Cette eau, lors même qu'elle a séjourné plusieurs semaines dans une éprouvette à l'air libre, ne renferme ni globules, ni granules, ni infusoires, pas même des monades. M<sup>r</sup> le prof<sup>r</sup> Lebert m'assure n'y avoir rien trouvé non plus sous le microscope.

3<sup>o</sup>. Une goutte d'acide quelconque fait passer la couleur bleue au rose vif; la coloration bleue reparait aussi intense en neutralisant l'acide par un alcali. Un excès d'alcali donne une coloration verte comme dans les couleurs bleues végétales.

4<sup>o</sup> Le fait le plus singulier m'a été offert par une eau fortement bleue, que je conservais dans une éprouvette. Après être restée en repos durant 24 heures, je la trouvai incolore ou du moins à peine troublée par un nuage jaunâtre, terne. A sa surface seule se voyait une mince couche bleue. Si l'on imprimait une légère secousse au vase la couche bleue se déplacait et se mêlait avec le reste du liquide sans le colorer sensiblement. Mais dès que l'on secouait fortement le vase de manière à mettre partout le liquide en contact avec l'air, la coloration bleue reparaissait en quelques secondes et reprenait sa première intensité. J'ai répété cette observation tous les matins sur la même eau, 15 jours durant, le lendemain la couleur bleue avait disparu. Cependant au bout de 3 semaines la couleur bleue s'était

sensiblement affaiblie. J'ajoutai alors une goutte d'acide, le liquide devint rose et il conserva cette couleur avec la même intensité pendant 3 semaines, quoique exposé à la lumière diffuse. Au bout de quelques jours il était devenu parfaitement limpide et avait donné un léger précipité brun-rouge.

J'ai remis à M<sup>r</sup> Bischoff, professeur de chimie, une bouteille d'eau bleue en le priant de déterminer, si possible, la nature de la matière colorante. Cet habile chimiste a bien voulu donner un soin tout particulier à cette recherche. Je donnerai ci-après les résultats auxquels ses recherches l'ont conduit.

Tandis que je faisais recueillir de l'eau bleue sur une vieille femme atteinte d'eczema chronique très-intense, on m'avertit, un matin, que l'urine de la vieille femme se trouvait aussi colorée en bleu. Je crus au premier abord que c'était une supercherie et que l'on avait versé dans le vase de nuit de l'eau provenant des pansements. Je pesai d'abord le liquide à l'areomètre, il avait une pesanteur spécifique de 1,014 comme l'offrent souvent les urines normales. En versant sur une petite quantité d'urine un peu d'acide azotique rutilant, il y eut une forte effervescence, comme dans l'urine normale, par suite de la décomposition de l'urée. En y ajoutant un peu d'acide azotique dépouillé d'acide hypo-azotique, le liquide prit une teinte orangée très-prononcée (mélange du jaune de l'urine et du rose de la matière colorante). C'était donc bien de l'urine que j'avais sous les yeux. Je comptais faire dès le lendemain de nouvelles recherches, et j'avais recommandé de recueillir toute l'urine bleue émise; mais elle ne reparut plus. L'eau ne tarda pas non plus à cesser de se colorer en bleu, quoique la maladie fût alors stationnaire.

Dans son isolement ce fait n'a guère de valeur. J'ai cependant cru devoir le citer pour le cas où il se reproduirait ailleurs. Je ne pense pas du reste qu'il faille le rapprocher des cas de cyanourie observés par M<sup>r</sup> Castara<sup>1</sup>.

La matière colorante recueillie sur les compresses mouillées dont on se sert pour fomenter les dartreux n'est donc pas inhérente au pus ou au sérum du sang comme on l'a cru jusqu'ici. Les faits que je viens de citer feraient plutôt admettre qu'elle résulte d'une émanation gazeuse ou autre, qui colore soit à la manière de l'ozone, soit d'une autre façon, les tissus mouillés voisins de la peau malade. De quelle nature peut être cette émanation? Je l'ignore. Je ne connais aucune réaction chimique qui produise de semblables phénomènes. Elle se fixe d'ailleurs très-peu au linge, puisque l'eau dans laquelle on lave les compresses leur enlève presque entièrement leur couleur bleue. La nécessité de l'action de l'oxygène pour l'obtenir me paraît hors de doute d'après ce que j'ai rapporté de sa décoloration spontanée par le repos. L'influence de la lumière m'a paru nulle.

<sup>1</sup> Robin et Verdeil. Traité de chimie anatomique, etc., 3<sup>e</sup> vol., p. 492.  
— Braconnot. Ann. de physique et de chimie. 1825. T. XXVII, p. 252.

M<sup>r</sup> le professeur Bischoff a bien voulu soumettre l'eau bleue à un examen chimique ; voici le résumé de ses recherches sur ce point :

« Le liquide est bleu-azuré ; il devient rouge par les acides, bleu de rechef par les alcalis, absolument comme le tournesol. La matière colorante n'en est point précipitée par les sels d'alumine, de plomb ou d'étain. J'ai essayé de l'isoler par l'évaporation du liquide et l'extraction du résidu par l'alcool. Après l'évaporation de l'alcool il reste une matière brunâtre dont une partie se dissout dans l'eau en lui donnant une couleur bleue. Le résidu est soluble dans l'alcool et le colore en brun.

» Si l'on évapore la solution aqueuse bleue elle donne de nouveau une matière brune soluble dans l'alcool et une matière bleue soluble dans l'eau. Il y a donc décomposition de la substance colorante sous l'influence probable de l'air.

» Il existait toujours un peu de chaux dans cette substance ; je l'ai éliminée par l'acide oxalique et l'ammoniaque ; mais la matière bleue conservait ses propriétés. Le résidu de la dernière évaporation abandonné quelques heures à lui-même ne donnait plus de solution aqueuse bleue

» J'ai borné là mes recherches, rendues d'ailleurs difficiles par la diminution de quantité de la matière colorante. Il n'y a donc rien encore de certain sur la nature de cette substance. Elle ressemble en quelques points à la couleur du tournesol et est azotée. Elle mérite sans contredit d'être examinée de rechef dans l'occasion. Le fait le plus curieux est celui de l'action de l'air qu'à constatée M<sup>r</sup> le docteur Delaharpe. »

---